Université du Québec à Trois-Rivières

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2026-CA756-04.04.01-R8262

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 28 septembre 2026 à 15 h.

MODIFICATION DE LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

CONSIDÉRANT les articles 51 et 72 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions;

CONSIDÉRANT que le comité des distinctions honorifiques a le mandat d'élaborer la Politique d'attribution des distinctions honorifiques et ses modifications;

CONSIDÉRANT que le comité des distinctions honorifiques a procédé à une révision de cette politique menant à un projet de modification;

CONSIDÉRANT le projet de modification de la Politique d'attribution des distinctions honorifiques;

CONSIDÉRANT l'examen du Secrétariat général

CONSIDÉRANT les explications du secrétaire général;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de modifier la Politique d'attribution des distinctions honorifiques, telle qu'elle se lit en annexe à la présente résolution.

ANNEXE 2026-CA756-04.04.01-R8262

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:
_____
Me Éric Hamelin
Secrétaire général